Provence-Alpes-Côte d'Azur

TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

GIE RÉSEAU DES CERC — FILIÈRE CONSTRUCTION — Mesurer. Anticiper.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR CERC — FILIÈRE CONSTRUCTION — Mesurer. Anticiper.

Janvier **2022**

Quelle tendance sur le marché de la rénovation énergétique ?

L'activité de rénovation énergétique reste bien orientée au 3ème trimestre 2021, et se maintient à son niveau d'avant-crise

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, de l'activité entretien-rénovation et rénovation énergétique (en volume de travaux facturés par les entreprises du Bâtiment)

Unité : % d'évolution par rapport à n-1 en volume du montant HT de travaux facturés

Source : Réseau des CERC

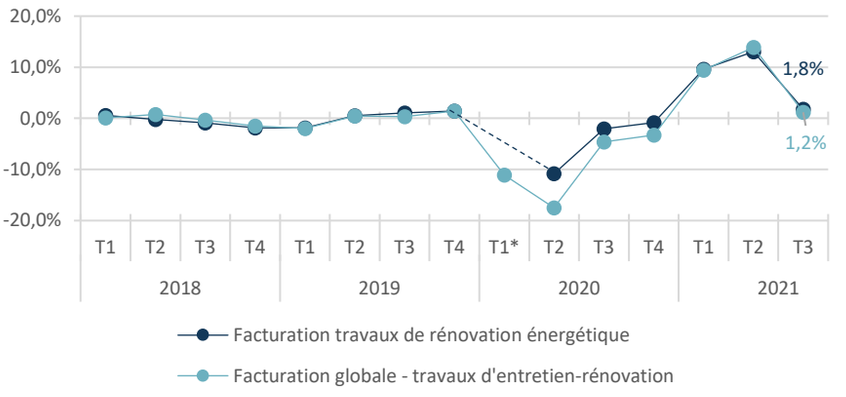

**Le confinement strict ayant empêché l'enquête de se tenir comme prévu au printemps 2020, les deux premiers trimestres de 2020 ont été enquêtés en une seule fois, à la fin de l'été 2020. De fait, les chiffres de l'activité de rénovation énergétique ne sont pas disponibles pour le 1er trimestre 2020.*

Évolution de l'activité rénovation énergétique au 3ème trimestre 2021 par région (par rapport au 3ème trimestre 2020)

Unité : % d'évolution par rapport à n-1 en volume du montant HT de travaux facturés

Source : Réseau des CERC

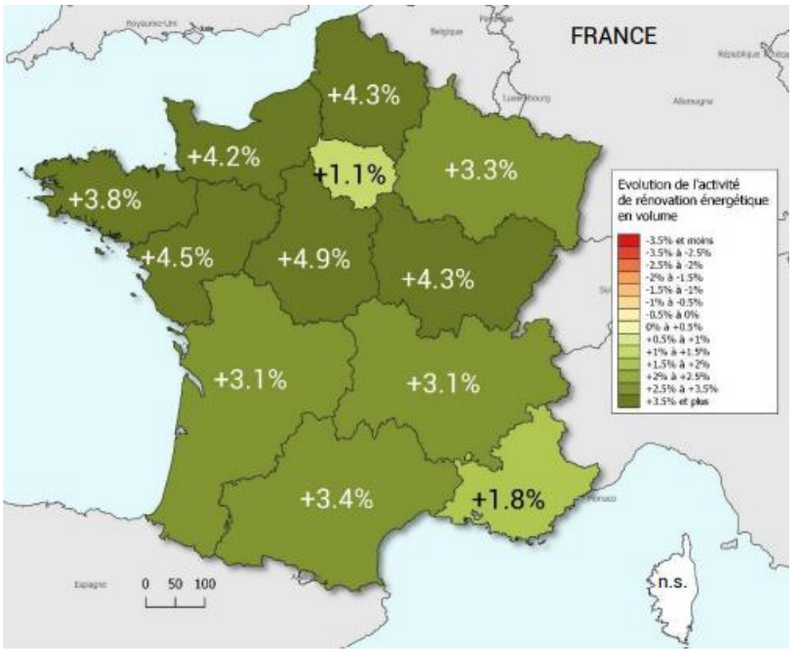

Évolution de l'activité de rénovation énergétique au 3ème trimestre 2021 par rapport au 3ème trimestre 2020 (en volume de travaux facturés)

Provence-Alpes-Côte d'Azur	*France*
+1,8%	*+2,9%*

L'activité de rénovation énergétique reste bien orientée au 3ème trimestre 2021 avec +1,8% de volume de travaux facturés par rapport au 3ème trimestre 2020 (à comparer avec une hausse de +1,2% pour l'ensemble de l'activité entretien-rénovation).

Si cette progression s'explique avant-tout par l'effet de base (le volume de travaux de rénovation énergétique a chuté de -2,0% au 3ème trimestre 2020 par rapport au 3ème trimestre 2019), le redressement est significatif puisque l'activité de rénovation énergétique a dépassé son niveau d'avant-crise début 2021 et s'est maintenu le reste de l'année au-dessus ou a minima au niveau de son activité de 2019 (+6% de travaux de rénovation énergétique facturés au 1er trimestre 2021 par rapport au 1er trimestre 2019, puis 1% et 0% aux 2ème et 3ème trimestres 2021). De ce point de vue, la tendance est meilleure que pour l'ensemble de l'activité entretien-rénovation, qui n'a jamais retrouvé son niveau d'avant-crise en 2021.

Le rebond de l'activité est généralisé sur l'ensemble du territoire national, même s'il semble plus favorable dans la moitié nord du pays. Provence-Alpes-Côte d'Azur se place, comme l'Île-de-France, en retrait avec un rebond plus fragile qu'ailleurs.

Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements privés ?

Les Certificats d'Économie d'Énergie en passe de devenir le principal dispositif d'aide à la rénovation énergétique

Volume financier (en M€) distribué en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019 pour des opérations de rénovation énergétique grâce aux principaux dispositifs d'aide existants cette année-là

Source : DGFiP, Anah, SGFGAS, DREAL, Registre National des CEE | Traitements CERC

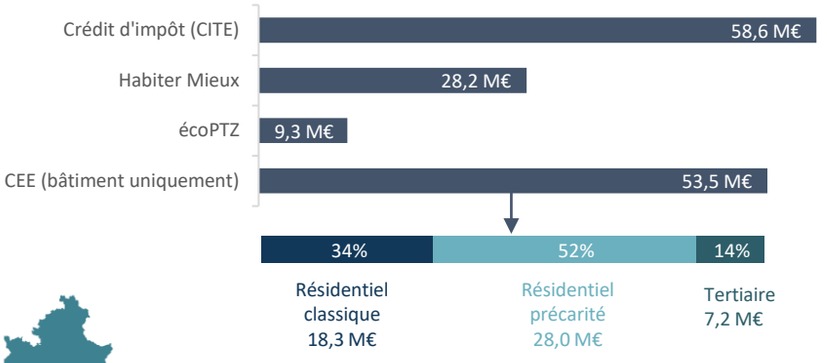

53,5 M€

de CEE distribués en 2019 dans la région pour des actions de rénovation énergétique dans le parc bâti

En 2019, le volume financier distribué par le dispositif des CEE s'est rapproché de celui du CITE, qui était le dispositif d'aide à la rénovation énergétique le plus largement sollicité jusqu'ici. Les CEE s'imposent ainsi de plus en plus dans le paysage des aides en faveur de la rénovation énergétique du parc bâti.

Sur les 53,5 M€ distribués par les acteurs du dispositif des CEE, 86% concernent des travaux réalisés dans des logements, en grande majorité auprès des ménage précaires. Les 14% restant sont réalisés dans des bâtiments tertiaires.

1 853 M€ de CEE ont été distribués en 2019 en France ; la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pèse donc **3%** des CEE distribués sur l'ensemble du pays. Comme pour les autres dispositifs d'aide, les CEE étaient donc sous-mobilisés en 2019 dans la région.
À noter que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est atypique dans la distribution des CEE, puisqu'elle est la région, hors Corse et Collectivités d'Outre-Mer, où la part du parc tertiaire est la plus élevée parmi les CEE distribués dans le parc bâti (14%, contre 7% en moyenne en France), et où la part du résidentiel précarité est la plus faible (52%, contre 65% en moyenne en France).

Les données détaillées ne sont plus accessibles pour le moment, ce qui empêche un suivi détaillé et régional de ce dispositif pour fin-2020 et 2021.

Les CEE continuent de prendre de l'ampleur

Volume de CEE (en TWh cumac) délivrés en France par trimestre, tous secteurs confondus

Source : DREAL, Registre National des CEE | Traitements CERC

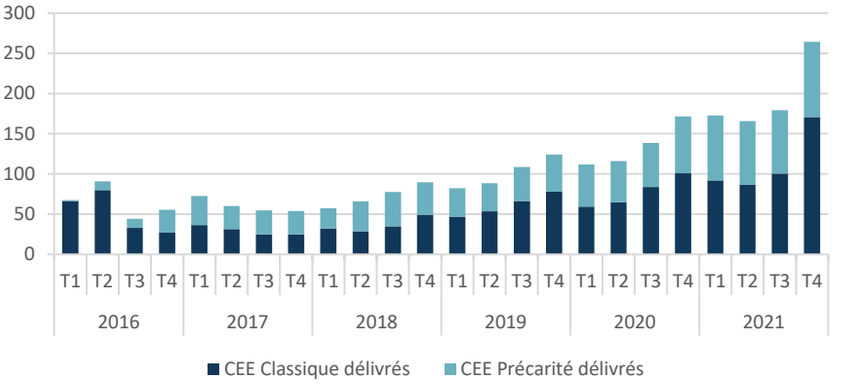

Évolutions 2021/2020 des CEE délivrés en France

CEE classique **+45,5%**

(environ 41% des économies d'énergie concernent le bâtiment)

CEE précarité **+45,2%**

(la totalité des opérations concernent le bâtiment)

Les données nationales sur les économies d'énergie qui devraient être obtenues par les opérations standardisées ayant fait l'objet d'un CEE permettent d'observer la forte mobilisation des CEE en 2021 : **+45%** sur un an pour les CEE classique comme pour les CEE précarité. Les CEE continuent donc de prendre de l'ampleur après une année 2020 déjà bien orientée.

Au global, les économies d'énergie soutenues par le dispositif des CEE concernent à 75% le secteur du bâtiment. Les autres opérations éligibles concernent les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, du transport ou des réseaux.

Les perspectives à venir

Les objectifs fixés pour le dispositif CEE sont définis par période de 3 ans et sont revus à la hausse à chaque nouvelle période. C'est de nouveau le cas pour la 5ème période, qui cours de 2022 à 2025.

Si les différentes modalités d'application sont encore en cours de définition, il semblerait toutefois que les opérations « coup de pouce », qui avaient fortement boosté le dispositif en 2019 et 2020, soient restreintes pour cette période, et que les travaux de rénovation globale soient mieux valorisés.

Objectifs nationaux d'économies d'énergie par période (en TWh cumac)

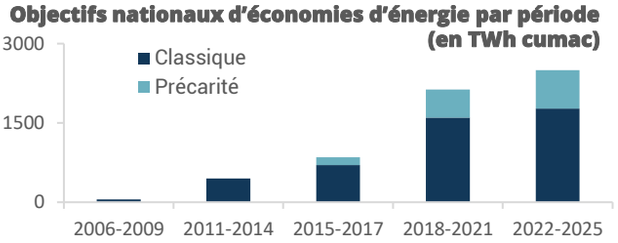

Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements privés ?

MaPrimeRénov' est monté en puissance tout au long de l'année 2021

24 539

ménages ont bénéficié de MaPrimeRénov' en 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bilan MPR en 2021 dans la région

- **24 539 ménages** bénéficiaires
- **70 M€** de primes accordées
- **30 415 gestes** réalisés
- **225 M€** de travaux financés

Nombre de ménages ayant bénéficié de MPR chaque mois de 2021 dans la région et montant TTC des travaux réalisés

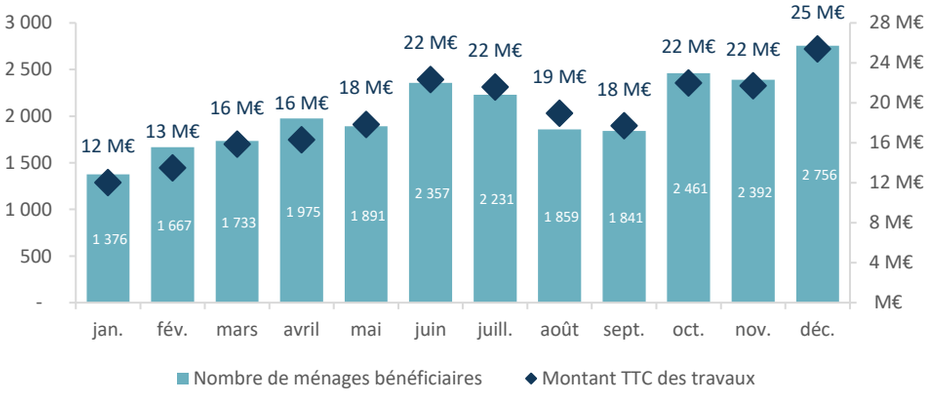

Répartition des gestes engagés dans une demande de subvention MPR en 2021 dans la région

Unité : nombre de gestes

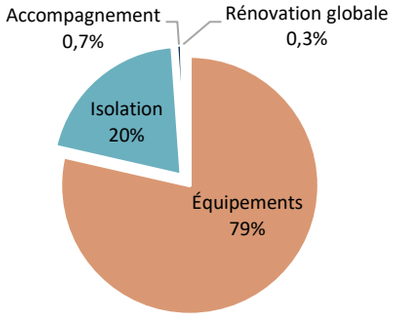

Source : Anah

- 24 539 ménages ont bénéficié d'une subvention MaPrimeRénov' dans la région en 2021. C'est cinq fois plus qu'en 2020 (4 713 primes versées). Si l'élargissement du dispositif à tous les propriétaires fin 2020 (alors qu'il était initialement disponible uniquement pour les ménages « modestes ») explique logiquement cette progression, ce n'est pas le seul vecteur explicatif : les propriétaires aux revenus « intermédiaires » et « supérieurs » représentent en effet seulement un tiers des bénéficiaires en 2021. La progression du dispositif a donc également concerné les ménages modestes, qui sont près de 16 500 à en avoir bénéficié en 2021, soit 3,5 fois plus qu'en 2020. La large communication des pouvoirs publics sur ce dispositif, notamment dans le cadre du plan France Relance, a surement joué un rôle dans la montée en puissance indéniable de ce dispositif.

- Le dispositif est régulièrement monté en puissance tout au long de l'année, à part un creux au 3ème trimestre probablement dû à un « pause estivale » dans la réalisation de travaux.

  À noter que le dispositif s'est également ouvert aux propriétaires bailleurs et aux copropriétés à partir du mois de juillet, mais ces derniers restent encore peu nombreux (seulement 2% des ménages bénéficiaires de MPR en 2021 dans la région étaient des propriétaires bailleurs, alors qu'aucune demande de copropriété n'a été enregistrée).

- Les ménages bénéficiaires de MaPrimeRénov' en 2021 ont réalisé 30 415 gestes de rénovation, représentant plus de 225 M€ de travaux.

  Près de 80% des gestes engagés en 2021 concernent un changement d'équipement. Le geste le plus demandé est d'ailleurs l'installation de pompes à chaleur air/eau (près d'un quart des gestes engagés). Les actions d'isolation représentent 20% des gestes engagés, dont plus de la moitié concernent le remplacement des fenêtres ou des portes-fenêtres. Les rénovations globales sont quant à elles encore très marginales (moins d'une centaine). À noter enfin que **28 bonus BBC** et **21 Bonus de sortie de passoire énergétique** ont été accordés en 2021.

Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements privés ?

Le dispositif Habiter Mieux Sérénité se maintient à un haut niveau

Nombre de logements subventionnés par le dispositif Habiter Mieux Sérénité et montant moyen par logement (HT) des travaux réalisés

Source : Anah

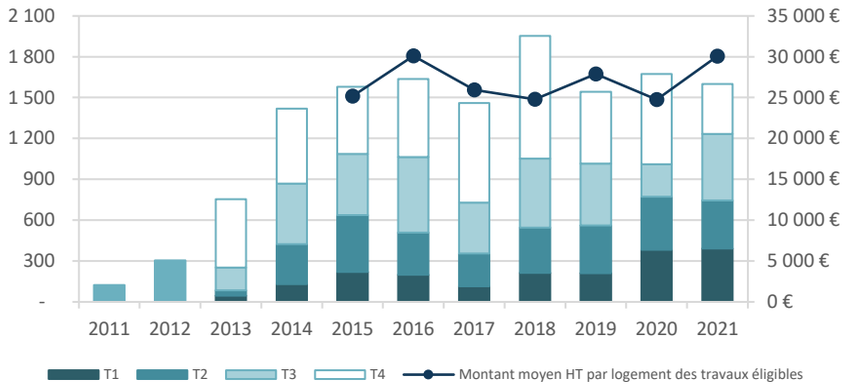

1 600

logements rénovés grâce à Habiter Mieux Sérénité en 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

1 600 Habiter Mieux Sérénité ont été distribués dans la région en 2021, en **baisse de -4%** par rapport à 2020. Cette régression est surtout due à un 4ème trimestre 2021 faible (le plus faible 4ème trimestre enregistré depuis la naissance du dispositif)*, alors que les trois premiers trimestres de l'année se sont établis à des niveaux élevés. De fait, le dispositif conserve globalement son niveau des deux dernières années, et reste l'aide majeure à la rénovation énergétique performante pour les ménages modestes.

**Les données du T4 2021 ne sont pas encore tout à fait consolidées et peuvent être amenées à évoluer.*

Le montant moyen des travaux subventionnés par ce dispositif s'élève à plus de **30 050 €/logement** en 2021, proche de son plus haut niveau historique.

L'écoPTZ continue de progresser, porté par le financement des « actions seules »

Nombre d'écoPTZ distribués et montant moyen par logement (HT) des travaux réalisés

Source : SGFGAS

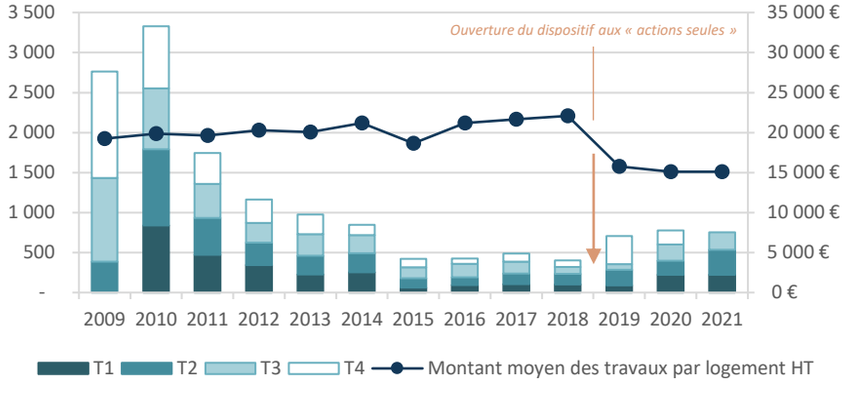

925

écoPTZ distribués sur les 12 derniers mois (à fin septembre 2021) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

925 écoPTZ ont été distribués dans la région sur les 12 derniers mois, **en baisse de -3% sur un an**. Mais cette légère décrue s'explique avant-tout par l'effet de base, le 4ème trimestre 2019 étant particulièrement élevé (le plus élevé depuis 2011). Cela ne témoigne donc pas d'un ralentissement du dispositif : en effet, au cumul sur les 9 premiers mois de 2021, on enregistre 751 éco-prêts accordés, soit le plus haut niveau atteint à ce stade de l'année depuis 2012.

L'éco-PTZ poursuit donc sa trajectoire haussière entamée en 2019 et l'ouverture du dispositif aux actions seules. Ces dernières portent d'ailleurs fortement ce dispositif, puisqu'elles représentent près de 70% des prêts accordés sur les 12 derniers mois.

13,7 M€ de travaux ont été financés sur les 12 derniers mois grâce à un éco-PTZ, soit un coût moyen de travaux de **14 820 €/logement**, un montant relativement stable depuis 2019.

Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements sociaux ?

La 3ème génération de l'éco-PLS démarre sur des bases élevées

Nombre de logements sociaux ayant bénéficié d'un éco-PLS (par année d'engagement) et montant (HT) des travaux réalisés

Source : Estimations CERC PACA à partir des données de la Banque des Territoires

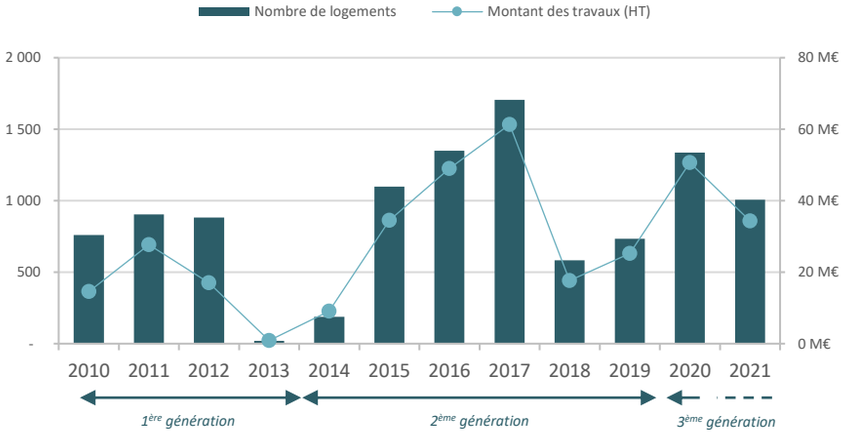

1 007

logements sociaux ont bénéficié d'un éco-PLS en 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

13 opérations représentant au total 1 007 logements sociaux ont obtenu un éco-PLS en 2021, ce qui fait grimper le total depuis le début de la 3ème génération d'éco-PLS (2020) à 25 opérations représentant 2 344 logements sociaux. C'est, en moins de deux ans, quasiment le total atteint par la totalité de la 1ère période (qui a duré 4 ans), et moitié moins que la totalité de la 2ème période (qui a duré 6 ans). La 3ème génération d'éco-PLS semble donc partir sur des bases plus élevées que les deux premières.

85 M€ de travaux ont été financés par un éco-PLS depuis le début de la 3ème période en 2020, soit un coût moyen de **36 230 €/logement**, une moyenne plus élevée que celle des deux premières périodes.

La Région a fortement soutenu la rénovation du parc social ces dernières années, et attend le nouveau programme européen Feder

Nombre de logements sociaux ayant bénéficié d'une subvention régionale pour une opération de rénovation (par année d'engagement) et montant (HT) des travaux financés

Source : Estimation CERC PACA à partir des données de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

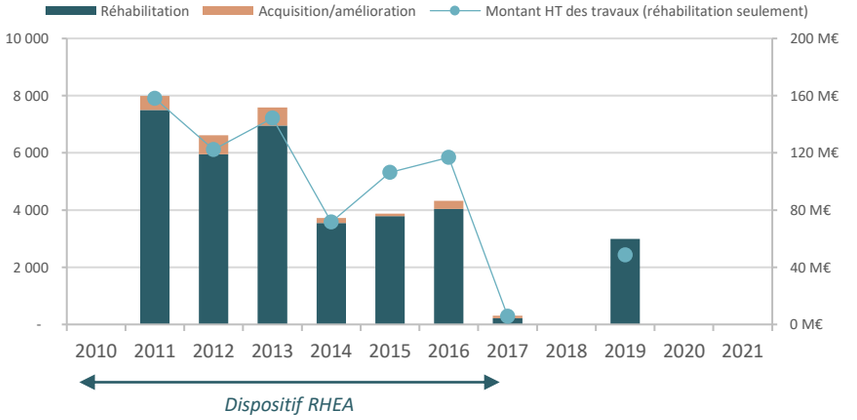

Aucun

logement social n'a bénéficié de subventions régionales en 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'enveloppe budgétaire dédiée à la rénovation énergétique des logements sociaux pour la période 2014-2020, abondée par les fonds européens Feder, est épuisée depuis 2019. Aucun logement social n'a donc fait l'objet d'un financement régional en 2020 et 2021. La programmation 2021-2027 étant en cours d'élaboration, il est probable que d'autres dossiers seront engagés dans les mois à venir.

Zoom sur…

Le plan France Relance, levier supplémentaire pour la rénovation énergétique du parc social

Un volet du plan de relance mis en place par le Gouvernement en réponse à la crise sanitaire concerne le logement social : une enveloppe de 500 M€ répartie sur 2021 et 2022, dont 11,8 M€ en Provence-Alpes-Côte d'Azur, est prévue pour accompagner la restructuration lourde et la rénovation énergétique des logements sociaux. **17 opérations**, représentant **1 078 logements sociaux**, ont été retenus dans la région. Ils pourront bénéficier de cette subvention pour financer les 42,5 M€ de travaux prévus.

**Attention*, *ces trois aides sont cumulables. Il n'est donc pas possible de sommer les logements bénéficiaires de ces trois dispositifs. La CERC estime le nombre global de logements sociaux rénovés dans son bilan annuel de la rénovation énergétique, disponible sur www.cerc-paca.fr*

Comment progresse la demande de labellisation et les démarches de qualité environnementale sur les logements existants ?

Le label BBC-rénovation progresse nettement en 2021

Nombre cumulé depuis 2009 de logements existants ayant demandé et obtenu une labellisations BBC-rénovation

Source : Effinergie

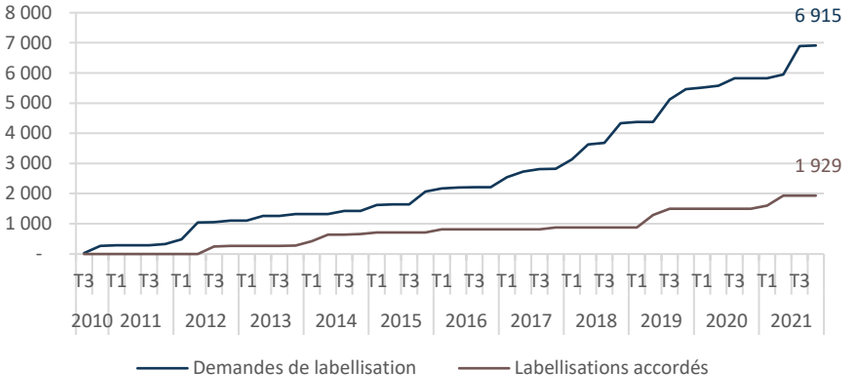

1 088

logements existants ont demandé une labellisation BBC-rénovation en 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

1 088 logements en rénovation ont demandé un label BBC-rénovation en 2021 dans la région, soit 730 de plus qu'en 2020. C'est surtout au 3ème trimestre 2021 que les demandes de label ont fortement progressé, atteignant un total jamais observé sur un seul trimestre (près de 950 demandes). Ce boom des demandes peut être dû à un rattrapage de 2020, quand les demandes avaient fortement ralenti du fait de la crise sanitaire (cette dernière a en effet restreint les démarches administratives, les réunions de commission ou encore les études sur site, et donc le nombre de démarches entamées).

Les demandes de label BBC-rénovation restent toutefois rares dans la région, puisque moins de 7 000 logements en rénovation se sont engagés dans cette démarche depuis 2010 (pour un peu plus de 1 900 labellisations accordées). Si les politiques climatiques nationales visent la rénovation de la totalité du parc résidentiel au niveau BBC d'ici 2050, force est de constater que les labellisations BBC-rénovation peinent à se massifier.

Les démarches de qualité environnementale accélèrent en 2021

Nombre de logements existants engagés dans une démarche de qualité environnementale

Sources : Cerqual et EnvirobatBDM

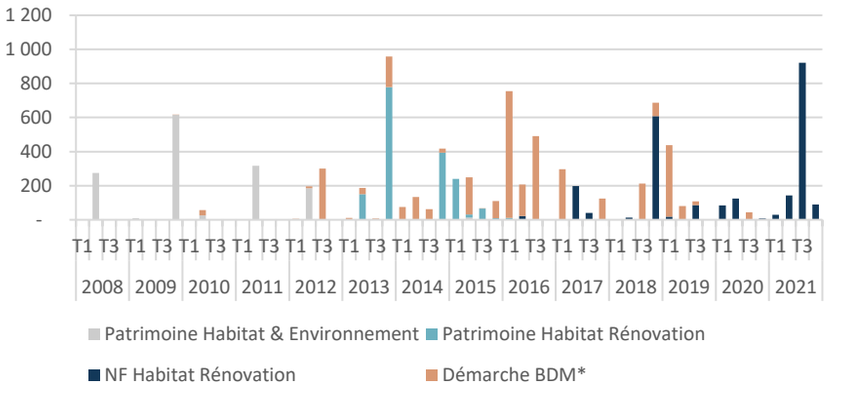

1 181

logements existants se sont engagés dans une démarche QE en 2021* en Provence-Alpes-Côte d'Azur

1 181 logements en rénovation se sont engagés dans une démarche de qualité environnementale en 2021. C'est près de 5 fois plus qu'en 2020. Une fois de plus, il peut s'agir d'un rattrapage de 2020, où les démarches entamées étaient quasiment à l'arrêt (plus faible année en nombre de démarches entamées depuis 2010).

Depuis 2008, ce sont 9 373 logements en rénovation qui se sont engagés dans une démarche de qualité environnementale, dont plus de 40% ont concerné la démarche locale Bâtiment Durable Méditerranée (BDM). Cette dernière semble cependant marquer le pas depuis mi-2019 (une seule opération représentant 44 logements s'est engagée dans une démarche BDM entre le 1er juillet 2019 et le 30 juin 2021)*. C'est donc la marque « NF Habitat Rénovation » (qui a remplacé les précédentes marques distribuées par Cerqual « Patrimoine Habitat & Environnement » et « Patrimoine Habitat Rénovation ») qui porte les démarches de qualité environnementale dans la région depuis mi-2019.

**Les données BDM pour le deuxième semestre 2021 ne sont pas encore disponibles.*

Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique du parc tertiaire ?

Le plan France Relance, accélérateur de la rénovation du parc tertiaire public

Le plan de relance mis en place fin 2020 par le Gouvernement en réponse à la crise sanitaire consacre une bonne partie de son enveloppe pour des travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments publics. Au 20 décembre 2021**, 1 131opérations*** sont financées par une enveloppe France Relance dans la région, que cela concerne le parc des collectivités, les lycées et bâtiments d'enseignement, l'immobilier de l'État ou encore les monuments historiques.

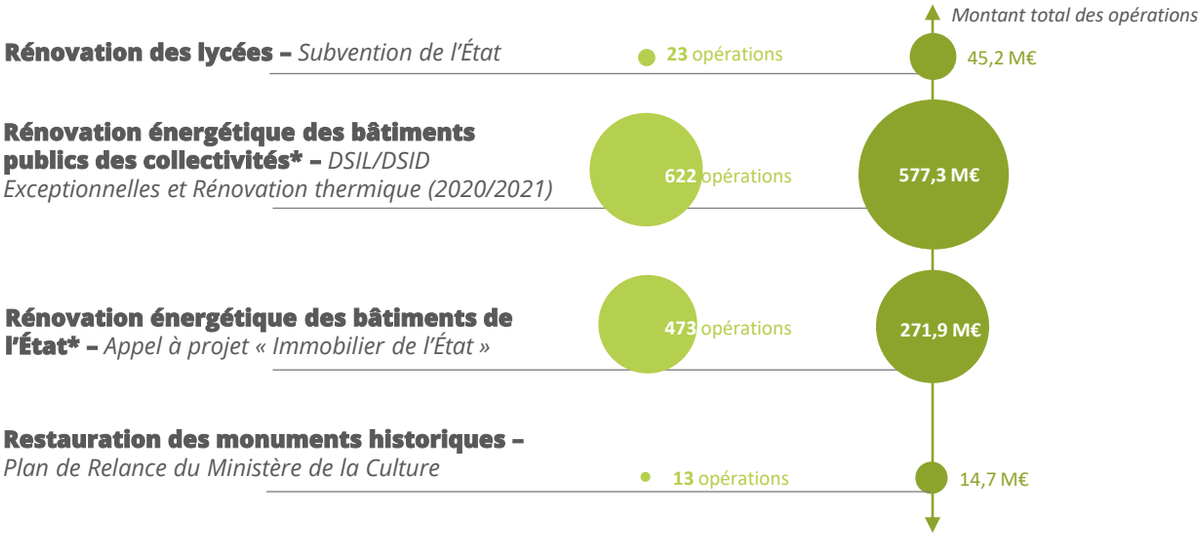

Et aussi …

- **Le fonds de recyclage foncier des friches,** *qui permet aux collectivités de financer des travaux de réhabilitation de friches abandonnées (pour réhabiliter ou reconstruire des bâtiments à usage résidentiel ou tertiaire)*

- *Le plan France Relance permet également aux TPE et PME tous secteurs d'activité confondus, à condition qu'elles soient soumises à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, de bénéficier d'un crédit d'impôt si elles engagent des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs locaux, qu'ils en soient locataires ou propriétaires. Son montant est de 30% des dépenses éligibles, dans la limite de 25 000 € par entreprise. Ce dispositif n'est pas encore suivi par la CERC PACA.*

**Dans le détail, certaines de ces opérations ne concernent pas stricto sensu des travaux de rénovation énergétique, puisque les financements sont accordés pour tous travaux permettant de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, l'installation d'économiseurs d'eau ou de lampes à LED peuvent par exemple être comptabilisées ici.*

Sources : CERC PACA

La CERC PACA a développé avec ses partenaires un outil interactif de suivi des projets de BTP lauréats de fonds France Relance. Vous pouvez retrouver cet outil en ligne à l'adresse https://www.cerc-paca.fr/suivi-plan-de-relance/ ou directement sur notre site internet www.cerc-paca.fr

Comment progresse la demande de labellisation et les démarches de qualité environnementale sur le parc tertiaire existant ?

Les demandes de labellisation BBC-rénovation et les démarches de qualité environnementales restent rares dans le parc tertiaire existant

Surface tertiaire existante cumulée (en m²) depuis 2009 ayant demandé et obtenu une labellisation BBC-rénovation

Source : Effinergie

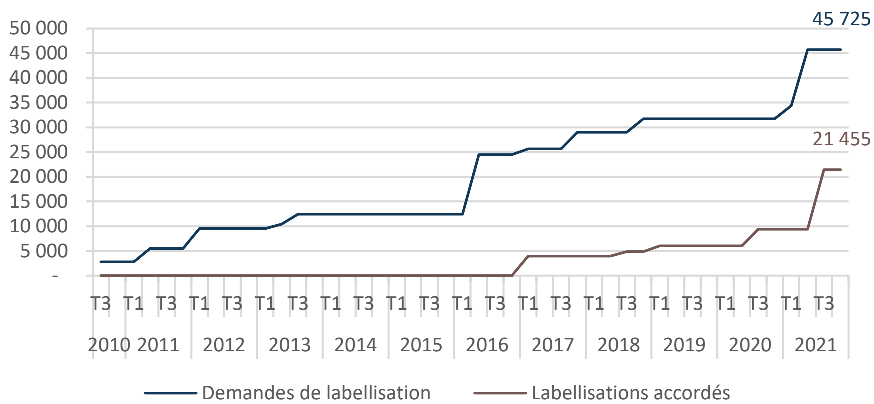

14 030 m²

de surface tertiaire existante a demandé une labellisation BBC-rénovation en 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La labellisation BBC-rénovation reste rare dans le parc tertiaire existant de la région, même si elle progresse en 2021 (3 opérations représentant 14 030 m² se sont engagés dans une labellisation BBC-Rénovation en 2021, alors que l'on en comptabilisait aucune en 2019 et 2020).

Au total depuis 2009, seulement 14 opérations de rénovation tertiaire se sont engagées dans une labellisation BBC-rénovation (pour 6 labellisations accordées).

Surface tertiaire existante engagées dans une démarche de qualité environnementale

Sources : Certivéa et EnvirobatBDM

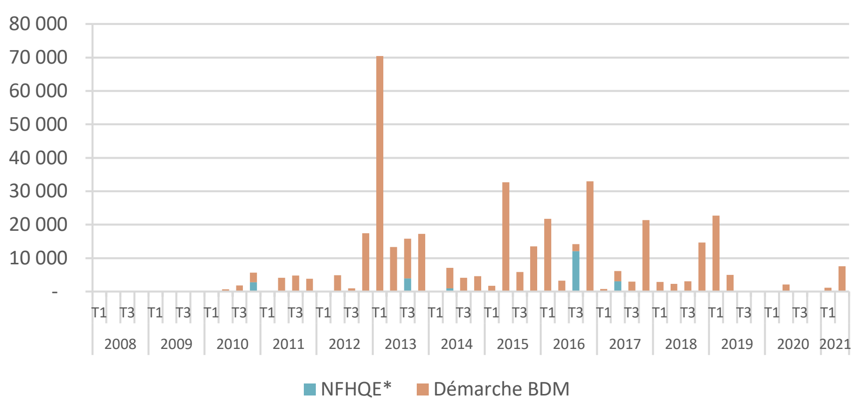

8 750 m²

de surface tertiaire existante s'est engagée dans une démarche QE sur les 12 derniers mois (à fin juin 2021) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les démarches QE tendent également à se raréfier dans le tertiaire existant de la région, puisque seulement 4 opérations se sont engagées depuis l'été 2019.

Au total depuis 2008, 100 opérations de rénovation tertiaire se sont engagées dans une démarche QE, dont près de 95% concernent la démarche locale Bâtiment Durable Méditerranée (BDM)*.

**À noter que les données concernant la démarche NFHQE tertiaire, délivrée par Certivéa, ne sont plus disponibles depuis le 1er trimestre 2019.*

Quelle est la mobilisation des professionnels ?

Le nombre d'entreprises qualifiées RGE se rapproche de son plus haut niveau historique

Nombre d'entreprises possédant un signe RGE

Source : ADEME

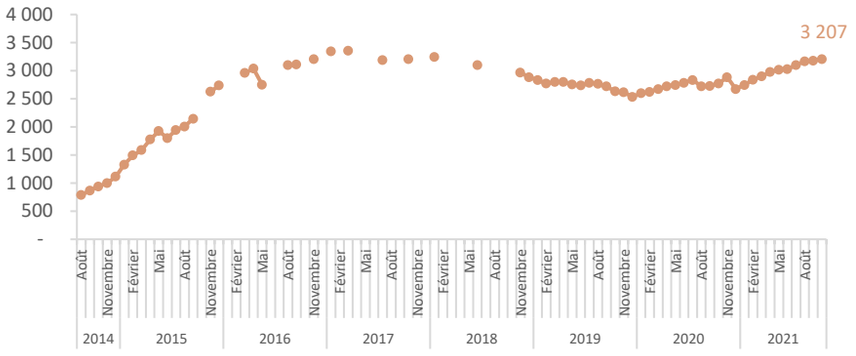

Nombre de signes RGE Travaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur	À fin octobre 2021	*Évol. 1 an **
Isolation par l'intérieur des murs, rampants de toiture et plafonds	648	
Isolation des murs par l'extérieur	299	
Isolation des planchers sur local non chauffé	422	
Isolation des toitures terrasses et des toitures par l'extérieur	296	
Isolation des planchers de combles perdus	577	
Parois vitrées, volets isolants, portes d'entrée	847	
Parois vitrées en toiture	135	
Total isolation	**3 224**	*+45%*
Chaudière micro-cogénération gaz	565	
Appareils hydrauliques chauffage / eau chaude bois	158	
Appareils indépendants chauffage / eau chaude bois	299	
Chauffage / eau chaude solaire	142	
Emetteurs électriques, dont régulateurs de température	226	
Forage géothermique	4	
Panneaux photovoltaïques	145	
Pompe à chaleur chauffage	966	
Pompe à chaleur eau chaude	964	
Ventilation mécanique	100	
Total équipements	**3 569**	*+79%*
Audit énergétique	122	-
Projet complet de rénovation	11	*+175%*
TOTAL	**6 926**	***+64%***

Répartition des signes RGE Travaux au 31 octobre 2021 dans la région

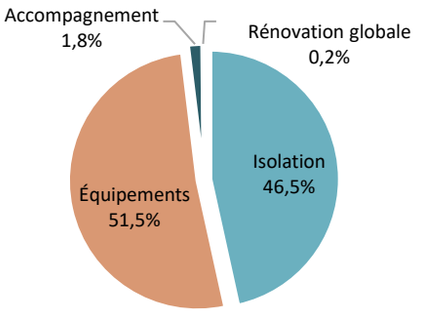

**À partir du 1er janvier 2021, les domaines de travaux certifiables par une qualification RGE sont passés de 12 à 19, avec des domaines de compétences modifiés pour certaines d'entre elles. Il est donc difficile de réaliser une analyse comparative signe par signe*

Nombre d'entreprises possédant un signe RGE à fin octobre 2021 (évol. 1 an)

Provence-Alpes-Côte d'Azur	*France*
3 207	*60 881*
+16%	*+4%*

Après une lente mais constante décrue depuis le début de l'année 2017, le nombre d'entreprises possédant un signe RGE repart à la hausse depuis début 2020. Ainsi, à fin octobre 2021, il atteint un niveau qui n'a plus été observé depuis fin 2017-début 2018, période de son plus haut niveau historique. La refonte des dispositifs incitatifs à la rénovation énergétique, avec une éco-conditionnalité accrue, semble donc avoir eu un impact positif sur la mobilisation des entreprises du bâtiment.

Cette hausse est également visible sur le nombre de signes RGE Travaux : on en recense **6 926** dans la région à fin octobre 2021, contre 4 219 il y a un an. Le nombre de signes augmente même plus vite que le nombre d'entreprises qualifiées RGE (+64% en un an, contre +16% pour le nombre d'entreprises RGE), ce qui signifie que les entreprises possèdent en moyenne plus de signes : 2,2 aujourd'hui, contre 1,5 en juin 2020. Si cela s'explique par la refonte de la nomenclature*, cela montre également que les entreprises n'hésitent pas à multiplier les qualifications afin de se diversifier.

Plus de 51% des qualifications RGE Travaux concernent les **changements d'équipements**, contre moins de 47% pour l'isolation. Les changements d'équipements restent donc majoritaires parmi les signes RGE Travaux, ce qui n'a jamais été le cas avant l'été 2021 (l'isolation concernait même près de 60% des signes entre 2017 et 2018). Cette tendance devrait encore s'accentuer, puisque sur les 3 derniers mois, le nombre de qualifications concernant l'isolation a diminué (-2% par rapport à fin juillet 2021) alors que celles concernant les changements équipements ont continué de progresser (+5%). MaPrimeRénov', qui finance le changement d'équipements dans près de 80% des cas, semble donc commencer à impacter les qualifications pour les professionnels.
La qualification pour la réalisation d'audits énergétiques, subventionnables par MaPrimeRénov', rencontre de son côté un grand succès (+72% de qualification en 3 mois). En revanche, les signes concernant les projets complets de rénovation restent encore marginaux, ce qui entre de nouveau en cohérence avec MaPrimeRénov', où les subventions pour des travaux de rénovation globale restent rares.

AVEC LE CONCOURS…

DES MEMBRES DE LA CERC :

ET DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC :

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR CERC — FILIÈRE CONSTRUCTION — Mesurer. Anticiper.

GIE RÉSEAU DES CERC — FILIÈRE CONSTRUCTION — Mesurer. Anticiper.

Cellule Économique Régionale de la Construction
36 boulevard des Dames 13002 Marseille
tél. : 04 88 22 66 50 | www.cerc-paca.fr